

CARREFOUR et LPR-La Palette Rouge mutualisent le transport retour des palettes vides

La démarche permet de réduire de 30 tonnes les émissions de CO2 générées par la collecte des palettes vides.

L'enseigne CARREFOUR a mis en place en France avec LPR-La Palette Rouge (n°2 européen de la location-gestion de palettes) un nouveau schéma opérationnel pour mutualiser le transport retour des palettes vides. Objectif : réduire le nombre de camions et les kilomètres parcourus sur les routes. *« Le projet est parti d'une réflexion commune entre la direction logistique de CARREFOUR et la direction des actifs de LPR : comment mieux faire circuler les palettes d'un utilisateur à l'autre et réduire l'impact de l'activité sur l'environnement ? »*, rappelle Alain DE CUSSY, Directeur des Actifs LPR.

Dans un « circuit classique », LPR récupère ses palettes - après usage - sur les plates-formes logistiques CARREFOUR, les ramène à ses dépôts pour les contrôler - les réparer le cas échéant - et les livre de nouveau à ses clients industriels qui les utilisent pour fournir la grande distribution. Le nouveau schéma supprime une étape. Alain DE CUSSY explique : *« L'originalité du projet tient au fait que les palettes - quand les contraintes industrielles le permettent - sont maintenant directement envoyées depuis des entrepôts CARREFOUR jusqu'aux clients LPR. Parallèlement, nous avons réduit le nombre de camions sur les routes en optimisant le taux de chargement. Les caristes de l'enseigne ont été formés à la constitution de piles de palettes plus hautes. »*

Un schéma qui requiert coordination

Déployé sur de courtes à moyennes distances (100 à 150 km maximum entre la plate-forme CARREFOUR et le client LPR), ce nouveau schéma nécessite une plus grande coordination. LPR doit faire coïncider le planning de ses clients industriels (qui ont transmis des commandes) avec le planning d'enlèvement des palettes vides CARREFOUR.

David REBOUT, Responsable Emballages CARREFOUR Saint-Germain, commente : *« LPR fait preuve d'une grande réactivité concernant les plannings de collecte hebdomadaire, d'autant plus que le nombre de palettes vides qui sortent de nos entrepôts varie d'une semaine sur l'autre et parfois des modifications sont apportées sous 24 heures suivant les changements de volumes. »*

Des premiers résultats très positifs

Le schéma ne concerne à l'heure actuelle que certaines plates-formes CARREFOUR. Il réduit de plusieurs milliers de kilomètres la distance parcourue chaque année en France. *« La mutualisation de nos ressources génère des économies d'échelle, en supprimant des camions et en accélérant la vitesse de rotation des palettes. Mais, c'est surtout du point de vue environnemental que les résultats sont les plus sensibles »*, souligne Alain DE CUSSY. Selon les premières prévisions, les émissions de CO2 devraient être réduites de 30 tonnes chaque année.

Deux groupes qui s'engagent pour l'environnement

La mutualisation du transport s'inscrit pour LPR-La Palette Rouge, comme CARREFOUR, dans une démarche environnementale globale. Les deux groupes multiplient depuis plusieurs années les actions pour réduire l'impact de leurs activités sur l'environnement.

LPR a été l'un des premiers fournisseurs à proposer des palettes certifiées PEFC, garantissant que le produit est issu de forêts gérées durablement. Le groupe a fait réaliser en 2011 un bilan carbone de son activité au niveau européen. Ce dernier corrobore une étude réalisée par l'ADEME selon laquelle le système des palettes locatives est celui qui a le plus faible impact environnemental.

Depuis plus de 10 ans, CARREFOUR agit pour développer l'utilisation de modes de transport plus respectueux de l'environnement et réduire l'impact de ses activités logistiques et de distribution. Cela passe par l'utilisation du transport fluvial et ferroviaire, l'optimisation du remplissage de ses camions, l'utilisation de camions moins polluants, hybrides et plus « silencieux » pour réduire les nuisances sonores. En 2010, CARREFOUR a économisé plus de 16 000 tonnes de CO₂, ce qui représentent 51 000 camions en moins sur les routes.

Le projet mené conjointement par CARREFOUR et LPR est une façon concrète et pérenne de limiter l'impact de leurs activités respectives sur l'environnement.

LPR - La Palette Rouge. LPR est une société de location-gestion de palettes destinées aux industriels et aux enseignes de la grande distribution. De dimension européenne, le groupe LPR - La Palette Rouge offre à ses partenaires et aux destinataires de ses palettes un service complet. Il gère plus de 40 millions de mouvements de palettes par an à travers toute l'Europe. Son chiffre d'affaires dépasse les 100 millions d'euros. Plus d'informations : www.lpr.eu

Contact presse : BG Presse - Julien Eloy - T. 01 49 48 63 72 - E-mail : julien@bgpresse.fr